

Compte rendu du Conseil d'établissement du 17 novembre 2011

Liste des présents :

Administration : M. Maizières, M. Sauzet, M. Marchand, M. Dumas, M. Deparis, M. Jublot
Personnels : Mme Bourbon, M. Helminger, M. Hermoso, M. Resbeut, M. Ritter, M. Grousillat
Parents d'élèves : M. Di Costanzo, M. Peyron, Mme Rigaudy, M. Santini
Elèves : M. Decaix, M. Teste
Invités : M. Chauvel, M. Consigny, Mme Droszewski, M. Lisner, Mme Shibata, M. Wacziarg

Désignation des secrétaires de séance : M. Ritter, représentant des enseignants en tant que secrétaire et M. Marchand, proviseur adjoint, secrétaire adjoint.

Ordre du jour :

- 1) Installation du conseil d'établissement (CE)
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du règlement intérieur du CE
- 4) Adoption du procès verbal de la dernière réunion
- 5) Installation des comités (CHS, CESC, conseil de discipline)
- 6) Synthèses du conseil du second degré et du conseil d'administration de la fondation
- 7) Voyages scolaires 2011-2012
- 8) Calendrier scolaire 2012-2013 (projet en PJ)
- 9) Modification du sigle identifiant de notre Lycée à compter de la rentrée 2012
- 10) Questions diverses

1) Installation du conseil d'établissement (présentation des nouveaux membres)

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3) Adoption du règlement intérieur

➤ *Voir Annexe en P.J 1*

Vote pour l'adoption du RI

Adopté à l'unanimité

4) Adoption du PV de la dernière réunion

(Les éventuels commentaires sur le PV étaient à remettre pour le 11.11 cf. convocation)

Une seule demande de modification, proposée par les représentants des personnels, nous est parvenue. Elle concerne la rédaction du paragraphe relatif à la question 6 posée par l'APE-Fapée.

➤ **Voir Annexe en P.J 2**

***Cette proposition n'appelle pas de remarque.
Le CR est donc déclaré définitif tel que modifié.***

5) Installation des comités

Le proviseur présente la composition des différents comités.

➤ **Voir Annexes en P.J 3, 4 et 5.**

6) Synthèses du conseil du second degré et du conseil d'administration de la fondation présentées par le Proviseur adjoint et le Gestionnaire-comptable.

❖ Conseil du second degré :

Lors du Conseil du second degré du 10 novembre 2011, après la présentation du règlement intérieur, 2 points étaient à l'ordre du jour :

- La présentation du programme d'actions du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :

Nous avons rappelé les deux missions essentielles du CESC au sein du LFJT :

A/ Contribuer à l'éducation à la citoyenneté

B/ Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des comportements à risque.

M. le CPE a ensuite présenté rapidement les différents thèmes du plan d'actions du CESC.

- La présentation du volet « orientation » du projet d'établissement :
 - M. le proviseur adjoint rappelle la politique en la matière. Le volet orientation vise à construire un ensemble d'actions permettant à l'élève de bâtir son projet d'avenir **accompagné en cela par toute une équipe autour du professeur principal (rôle essentiel du chargé d'orientation pour le suivi individualisé, ainsi que des professeurs référents pour l'accompagnement personnalisé).**
 - M. Ritter a présenté les actions faites et à venir, notamment les soirées d'information aux familles et élèves.

-

Renvoi vers annexe CR CSD

- La présentation des projets, sorties et voyages scolaires

- Les actions et projets de sortie ont été travaillés en amont de la journée de concertation du 14 septembre.
- Cf tableau supra

Présentation projet	Date proposée	Durée	Nuitée oui/non	CLASSES	Responsable du projet	Accompagnateurs	Nb Elèves + Acc
Visite du Musée du petit prince	07/10/2011	1/2 journée	non	6a/6b	MME MIMURA	M. SEGUELA MME HADDAD	52
Sorite découverte Musée Picasso	14/10/2011		non	3A/3B	Mme CHICA	Mme ROSALES MME SCHMIDT MME CHICA M. SEGUELA M. MASTALSKI M. LEROUX	44
Sortie Institut Cervantes	T2	1/2 journée	non		Mme CHICA	Mme Rosales / Mme Chica	42
Sortie au théâtre	21/10/2011	1/2 journée	non	1S/ES/L	M. Crimpet	M. Crimpet / Mme Haddad / Mme garrigues / Mme Aoba	50
Sortie à Hakone	25/05/2012	1	non	4A/4B/4C	M. GAUTHIER	M. GAUTHIER / MME MIMURA /M.MESSIN/MME LANCIAL	70
Culture allemande et Europe	échange avec Yokohama ; visite Goethe institute			différents niveaux			
Sortie mosquée et château	nov-11		non	5a/5b			56
Sortie au théâtre BUNRAKU	déc-11	1/2 journée	non	1S/ 1ES / 1L	M. CRIMPET	M. CRIMPET MME GARRIGUES	37
Découverte Singapour	5 au 11 mars 2012	6 jours	oui	TES/TL/TS	M. MASTALSKI	M. MASTALSKI / M. BERDANIER	11
SEJOUR SKI DE FOND ET RAQUETTES	FEVRIER 2012			5ème			
Sortie Mori Art Museum	décembre 2011	1/2 journée	non	3A/3B	MME GARRIGUES	MME GARRIGUES / MME AOBA / ?	48
Sortie national Art Center Tokyo	décembre 2011	1/2 journée	non	4A/4B/4C	MME GARRIGUES	MME GARRIGUES /MME AOBA / M.CRIMPET /M.MESSIN /M. GAUTHIER	70
VISITE Ecole Caritas	janvier décembre 2012	1/2 journée	non	6eme JLE	M. Asakura	PA	14
Concours BD	2012			3eme	M. Leroux		
Echanges avec l'université de KEIO	2 échanges			2B			
Echanges avec le lycée Shinobuaoka	Echanges à différents moments (noël janvier juin)	3*1/2 journée		Japonais LV3 2de, 1ere, term		Mme Abuku	
Visite musée EDO		1/2 journée		3eme JLV1 bis		Mme Kawakami	17
Sortie géologique	19-20 MARS 2012	2	OUI	TERM S	M. HELMINGER	M. MOUGNIER : M. DESBOIS (CNRS)	20
Parcours métiers et formations	23-janv-12	1		2a/2b	M. Hermoso	M. Hermoso / M. messin	48
RALLYE MATH					Mme De Boni		
CONCOURS KANDINSKY (maths et arts)				6eme	MME DE BONI	M.MONNIER M. LEROUX	
CONCOURS KANGOUROU (maths)				cm2 ? 6eme	MME DE BONI	M. MONNIER	52
CONCOURS AZIMUT (lecture, CDI)				6eme	MME MATSUI		
CONCOURS SEGALIN (lecture, projet de zone)				2des	MME MATSUI		
CONCOURS PHOTO ASAKUSABACHI				3eme+ niveaux volontaires	M. LEROUX		

- **Point sur le calendrier de fin d'année (inscriptions baccalauréat et les conseils de classe)**
 - Préinscriptions au baccalauréat effectives.
 - Préinscriptions aux épreuves anticipées en cours
 - Conseils de classe du 6 au 13 décembre 2011

❖ **Conseil d'administration :**

- Délégations de signature données au Directeur Général pour les opérations liées à l'appel d'offre sur l'achat du mobilier pour le site de Takinogawa;
- Orientations budgétaires 2012:
 - pas de hausse des droits de scolarité pour la rentrée 2012. Toutefois, M. le Conseiller Culturel a insisté sur l'impératif retour à l'équilibre financier et de fait à la nécessité de compenser les hausses de dépenses de fonctionnement. Une augmentation minimale de 3 % devra intervenir à la rentrée 2013;
 - pour les services spéciaux :
 - baisse de 5 % des tarifs élèves pour la demi-pension liée à des économies faites sur le passage à un seul site (plus de liaison froide Fujimi/Ryuhoku);
 - baisse de 35 % des frais d'inscription aux EAF et au BAC;
 - effectif total envisagé à 850 élèves;
 - reconduction du montant des crédits ouverts au titre des activités pédagogiques.

7) **Voyages scolaires 2011/2012**

- Pour le secondaire:

Cf Supra

- Pour le primaire

Aucune classe transplantée n'est prévue cette année. Les enseignants de CM2 A et B souhaitent en revanche participer au tournoi de rugby des écoles de l'AEFE qui se déroulera au mois de mars à Hong Kong, en envoyant une équipe représentant le LFJT.

M. Consigny évoque un partenariat possible avec un club de rugby local souhaitant s'entraîner à Takinogawa, avec en contrepartie un entraînement pour les jeunes du lycée qui le souhaiteraient.

M. le proviseur accueille cette proposition avec intérêt.

8) **Calendrier scolaire 2012/2013**

- *Voir Annexe en P.J 6.*

M le Proviseur présente le projet de calendrier qui a intégré certaines remarques transmises en amont. Il précise pour autant que ce calendrier a été élaboré en fonction des contraintes suivantes :

- Prise en compte de l'équilibre préconisé par le Ministère de l'Education Nationale dans le domaine des **rythmes scolaires** (en particulier alternance 7 semaines de travail / 2 semaines de congés).
- Respect des **Instructions Officielles transmises par l'AEFE** concernant la date de la rentrée qui ne peut intervenir avant le 1^{er} septembre (problème du détachement des enseignants Résidents et Expatriés). Pré rentrée et rentrée fixées aux mêmes dates que celles en vigueur en France.
- **Horaire effectif annuel** d'enseignement (864 H en primaire).
- **Dates du Baccalauréat et du Diplôme National du Brevet** fixées par l'Académie de Montpellier.
- **Spécificités locales (climat et jours fériés)** : prérentrée des enseignants et rentrée des élèves début septembre et sortie des classes fin juin. Prise en compte des jours fériés des deux équinoxes de printemps et d'automne ainsi que de la fête du travail.
- **Harmonisation régionale des calendriers des établissements AEFE de la zone Asie** afin de favoriser la mise en place du Plan Régional de Formation continue 2012/2013 qui sera finalisé en mars à Hong-Kong à l'occasion du séminaire des chefs d'établissements, gestionnaires comptables et directeurs du primaire.
- Comme indiqué, les jours vaqués seront fixés à l'issue des travaux du groupe de réflexion sur les rythmes scolaires, ils intégreront -autant que faire se peut- les jours fériés japonais non pris en compte dans le projet.

M. le président de l'APE-fapée remarque un déséquilibre dans ce calendrier avec 6 semaines pour le premier trimestre alors que le troisième en compte 8.

M. le proviseur répond que le dernier trimestre est plus léger en réalité du fait du baccalauréat. M. le CPE signale lui aussi que retirer une semaine au troisième trimestre rendrait l'organisation du baccalauréat quasi impossible.

M. le président de l'AF-fcpe demande si l'organisation de fin d'année pourrait être peaufinée de manière à ce que les élèves ne viennent pas pour une heure dans la journée. M. le CPE répond que nous tentons déjà de le faire, en fonction de nos impératifs et des professeurs qui ne sont pas convoqués en corrections ou jurys. Nous visons à compacter les journées. Une représentante des parents AF-fcpe signale que l'an passé certains cours étaient programmés mais n'ont pas été assurés. M. le proviseur confirme que les cours inscrits à l'emploi du temps doivent être et seront assurés, en fonction des contraintes et modifications de dernière minute.

M. Consigny demande si le calendrier est déconnectable de l'accueil éventuel en classe SAS dès avril 2012 ?

M. le proviseur acquiesce sur ce point.

M. le président de l'APE-fapée demande si les enfants ont réellement besoin de 10 jours de pause à la Toussaint. L'on pourrait raccourcir les congés de toussaint et ajouter deux jours de congé japonais supplémentaires. M. le proviseur signale que nous avons raccourci par rapport au calendrier français, mais qu'il ne faut pas réduire davantage.

M. le président AF-fcpe s'interroge sur le non positionnement des jours vachés du primaire sur le calendrier cette année.

M. le proviseur indique que nous travaillons à un projet global sur les rythmes scolaires et les nouveaux horaires. Une commission doit se réunir et faire des propositions le lendemain sur tous ces points.

Mme la représentante des personnels enseignants propose de décaler le départ en congé de deux jours et ainsi de reprendre après la Toussaint :

Sortie : le mercredi 24 octobre au lieu du vendredi 19 octobre

Reprise le lundi 5 novembre au lieu du 30 octobre

Cette proposition recueille l'approbation de l'assemblée.

M. le proviseur soumet donc au vote le calendrier tel qu'amendé :

Vote : CONTRE 0 / ABSTENTIONS 1 / POUR 17

Le projet de calendrier ainsi amendé est approuvé.

9) Modification du sigle identifiant de notre Lycée à compter de la rentrée 2012

Parmi les pistes évoquées dans le rapport « **Recherche de nouveaux publics pour le lycée franco-japonais de Tokyo** » commandité par l'Ambassade, figurait l'adaptation du nom du lycée.

*« A cette date, il semblerait que beaucoup de personnes ne connaissent pas toutes les possibilités qu'offre le LFJT, notamment en termes de choix de langue et de filières. Il serait peut être intéressant de profiter du changement de lieu pour changer le nom du lycée, plus mettre en avant son caractère international et ainsi le rendre plus compétitif versus les autres écoles internationales installées à Tokyo. Par exemple : **Lycée Français International de Tokyo.** »*

Cette modification à compter de la rentrée 2012 paraît éminemment souhaitable, car elle nous permettrait :

- D'affirmer une identité conforme à notre nouvelle dimension internationale mise en œuvre au travers de notre projet d'établissement,
- De faire coïncider l'adoption de cette nouvelle identité avec notre renaissance sur le nouveau site de Takinogawa,
- De gagner en lisibilité et en clarté en présentant un « produit » neuf et une image profondément transformée et valorisée de l'offre scolaire française à Tokyo,
- D'intégrer une norme identifiante d'ores et déjà adoptée par de nombreux établissements du réseau, notamment de la zone Asie, conformément aux vœux de l'Agence (LFIP de Pékin, LFIS de Singapour, LFI Victor Ségalen de Hong-Kong, LIF de Jakarta ...),
- De valider cette nouvelle identité dans le cadre de la lourde procédure administrative et juridique rendue nécessaire par notre réimplantation à Takinogawa, en adoptant une traduction pertinente en japonais.

L'adoption de ce nouveau sigle identifiant : **LFIT (Lycée Français International de Tokyo)** n'est bien entendu pas incompatible avec notre volonté très forte de rester fidèles à nos origines et à notre histoire qui débute en 1967 avec Gyosei.

Madame la représentante AF-fcpe demande si le terme « international » indique l'ouverture prochaine d'un OIB anglais ? M. le proviseur répond que le terme 'international' fait référence aux sections existantes que nous souhaitons valoriser, à savoir :

- *notre section européenne validée par l'AEFE cette année au titre de la session 2012 du baccalauréat*
- *les classes bilingues en primaire*
- *l'OIB japonais.*

mais également à notre volonté de nous ouvrir à de nouveaux publics, en particulier étrangers tiers. Cette question sera à étudier dans le cadre de l'évolution de notre projet langue.

M. Lisner regrette la disparition du mot 'japonais'. M. le proviseur lui répond qu'il comprend ce regret qui ne correspond pas dans notre esprit à un abandon mais plutôt à une volonté d'ouverture.

M. Chauvet ajoute que la traduction japonaise du mot international est peu parlante au contraire du lien franco-japonais dans l'appellation présente.

M. le conseiller culturel adjoint précise que le terme franco-japonais est une sorte de fiction, l'établissement étant dirigé par la France ; il témoigne des origines du lycée. (Section française d'un lycée japonais).

Le représentant des élèves demande si l'établissement pourrait être baptisé Lycée « Paul Claudel ». M. le proviseur lui répond que Paul Claudel incarne effectivement avec force la relation bilatérale franco-japonaise mais que ceci ne relève pas de la procédure inscrite à l'ordre du jour qui est « Modification du sigle identifiant de notre Lycée à compter de la rentrée 2012 ».

M. le président de l'APE-fapée demande s'il ne serait pas plus facile de tout voter (LFIT + Paul Claudel) si cette proposition faisait l'unanimité. M. le proviseur indique que les procédures administratives pour un tel baptême sont très différentes et de fait fort lourdes. Un tel vote ne peut intervenir sans qu'elles ne soient mises en place.

M. le président AF-fcpe demande si le logo du Lycée sera modifié, notamment concernant le mont Fuji.

M. le proviseur souligne qu'il est favorable à un changement dans la continuité, la référence au Mont Fuji sera donc maintenue. Le logo sera travaillé en lien avec le professeur d'arts plastiques du lycée.

M. le conseiller culturel adjoint signale que l'ambassade soutient totalement cette proposition.

M. le proviseur soumet donc au vote :

- ❖ **Question : Êtes-vous favorable à l'adoption par le LFJT, à compter de la rentrée de septembre 2012, du nouveau sigle identifiant suivant : Lycée Français International de Tokyo (LFIT), cette modification devant être soumise à l'avis du Poste et de l'AEFE et obtenir l'aval de nos Ministères de tutelle ?**

Vote : CONTRE 0 / ABSTENTIONS 0 / POUR 18

M. le proviseur remercie les membres de cette unanimité autour de la renaissance de notre lycée.

10) Questions diverses :

Questions des parents d'élèves

➤ Questions APE-fapée

- 1) Groupes de réflexion Takinogawa : les réunions vont-elles reprendre ? Certaines des actions recommandées par le groupe "relation avec le voisinage" pour la période de construction ont-elles été mises en application ?

Comme déjà indiqué à plusieurs reprises, les réunions des quatre groupes de réflexion ont été organisées tout au long de l'année scolaire 2010-2011. L'année 2011-2012 correspond quant à elle au temps de l'action qui intégrera autant que faire se peut les suggestions faites. Trois rencontres avec les riverains ont déjà eu lieu et plusieurs projets pédagogiques inscrits au plan d'action 2011-2012 sont en gestation. Lors des différentes réunions avec les riverains, il nous fut rapporté que ceux-ci étaient vigilants quant à l'attitude de nos élèves. M. le proviseur rappelle que leur comportement à l'extérieur peut nuire à notre image de marque, d'autant que la société japonaise traditionnellement considère que l'établissement est « moralement » responsable de ses élèves, y compris en dehors des cours.

M. Lisner souligne l'intérêt de ces rencontres notamment pour les entreprises qui chercheraient à s'implanter dans le quartier et nous encourage à les poursuivre. M. Dumas signale que les commerçants du quartier ont déjà pris contact de manière à voir comment adapter leur offre (prix traduits en français, menus etc).

- 2) Ramassage scolaire vers Takinogawa: peut-on envisager, sur la ligne à plus forte affluence, un bus plus grand donc moins cher, qui déposerait les élèves non pas dans l'école mais sur le trottoir au niveau de la nationale 17 ?

Une étude peut être menée mais il conviendra impérativement de prendre en compte les éléments suivants :

- *Les grands bus offrant 36 places et le potentiel d'inscriptions s'élevant à 42, comment opérer une sélection et quid des élèves non retenus ?*
 - *Les adultes accompagnateurs devront nécessairement être au minimum au nombre de deux ou trois pour des raisons de sécurité, trouvera-t-on les personnes disponibles ?*
- 3) Orientation: ainsi que nous en avons débattu en CSD, nous constatons une forte baisse du nombre de nos élèves qui se dirigent vers les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles: de 31% en 2009 on tombe à 20% en 2011. Nous sommes conscients du fait que s'orienter vers une filière pour l'abandonner ensuite serait le signe d'une orientation mal choisie. Mais nous estimons aussi que l'orientation doit motiver les élèves à viser au plus haut. Pourrait-on

obtenir une présentation annuelle de la Conférence des Grandes Ecoles <http://www.cge.asso.fr/index.html> dans notre établissement ?

La Conférence des grandes écoles est une association, régie par la loi de 1901, créée en 1973. Elle comprend :

- 1) 216 [Grandes écoles](#), dont [14 établissements étrangers](#)
- 2) 17 Entreprises
- 3) 46 Organismes

Son rôle est de :

- Développer l'information interne, l'entraide et la solidarité entre ses membres ;
- Promouvoir les écoles, tant sur le plan national, que sur le plan international ;
- Faire évoluer les formations, développer la recherche ;
- Effectuer les démarches d'intérêt commun auprès des pouvoirs publics.

Cette conférence regroupe des grandes écoles, pas les CPGE en particulier. Notons toutefois que cette conférence s'adresse aux Bac + 2 ce qui ne correspond pas aux priorités de notre public qui a déjà beaucoup d'informations à intégrer dans la perspective des poursuites post bac.

*Le travail fait en amont dans le cadre de l'orientation active en particulier dès la première permet aux élèves d'affiner leur projet et de trouver une formation adaptée qui n'est plus forcément la classe préparatoire qui pouvait, auparavant, apparaître comme une solution donnant un délai supplémentaire de réflexion, mais représentait également une voie difficile pouvant mener à l'échec. **Nous préférons un projet mieux travaillé en amont, qui aura plus de chance de se voir couronné de succès.***

- 4) Orientation: de plus en plus d'étudiants optent pour des formations offrant un double diplôme interdisciplinaire (exemple: MBA + avocat) ou international (exemple: un an au Japon dans le cursus d'ingénieur en France). Comment présenter cela efficacement à nos élèves ? En particulier, pourrait-on publier sur le site du lycée un dossier qui montre les passerelles d'études entre France et Japon, afin que nos élèves biculturels se posent la question non plus de choisir l'un ou l'autre, mais de savoir dans quel ordre faire les deux s'ils le souhaitent ? Par exemple les Grandes Ecoles proposent pas moins de 23 doubles diplômes avec une université japonaise (http://www.cge.asso.fr/cadre_international.html).

*Nous organisons sept soirées en direction des élèves et leurs parents sur le thème de l'orientation, présentant les filières de l'enseignement supérieur français mais également les filières japonaises. Une soirée en particulier est consacrée au CPGE et grandes écoles post-bac. Nous insistons à chaque fois sur les composantes de chaque formation offerte et enfin organisons des présentations ponctuelles d'écoles voulant intervenir devant nos élèves lorsque leurs formations s'inscrivent dans les objectifs que nous nous fixons en cohérence avec le document d'orientation stratégique de l'AEFE. (Dernier exemple en date, Sciences-Po Paris ; concours Sésame et CESEMED).M. le proviseur rappelle que les objectifs de l'établissement en matière d'orientation restent « l'excellence pour tous ». Le site internet du Lycée est en constante évolution par définition. Un travail de réflexion autour de cette présentation particulière **peut être engagé avec le PRIO et les équipes pédagogiques concernées.***

5) AF-fcpe et rôle et missions des associations de parents d'élèves :

Cette question gigogne relève plus de la déclaration que de la question proprement dite. Comme elle s'adresse à l'AF-fcpe, il est souhaitable qu'elle lui soit adressée sans faire débat au sein de cette instance.

A la question qui concerne le rôle et les missions d'une association de parents d'élèves, chacun peut de référer utilement aux textes officiels en la matière

« Une association de parents d'élèves a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elle ne regroupe que des parents d'élèves, auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves. Elle représente les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles, aux conseils d'administration des établissements scolaires et aux conseils de classe.

Les facilités ainsi accordées sont mises en œuvre dans des conditions de stricte égalité entre les associations concernées et dans le respect des principes de fonctionnement du service public d'éducation :

L'action des associations s'inscrit dans le respect des principes de fonctionnement du service public d'éducation :

- respecter le principe de laïcité ;
- respecter les dispositions relatives à la vie privée et prohibant les injures et diffamation ;
- exclure toute propagande en faveur d'un parti politique ou d'une entreprise commerciale. »

➤ Questions de l'AF fcpe

- 1) Election des représentants de parents d'élèves : Serait-il possible de rallonger la période de vote à 2 ou 3 jours, afin de permettre aux personnes qui voyagent de voter plus aisément ?

La durée de la période électorale est fixée par les Instructions officielles à 48H.

2) Ouverture vers la communauté internationale

- Au sujet des études de marché réalisées pour l'ouverture du Lycée vers une clientèle internationale :
 - o Quels profils sont ciblés ?
 - o Une étude similaire a-t-elle été envisagée sur la communauté japonaise locale ?
 - o Quel est l'objectif de cette étude : Classe d'intégration? Communication avec les parents ? personnel spécifique ? professeurs ?.....
 - o Les associations de parents d'élèves pourront-elles être destinataires des résultats ?

- Pourrions-nous avoir en préalable de cette étude des statistiques sur l'origine des familles actuellement usagères du LFJT (franco- française, franco-japonaise, totalement japonaise, franco- autre nationalité, nippon- autres nationalités, totalement autre nationalité) ?

L'étude « Recherche de nouveaux publics pour le Lycée franco-japonais de Tokyo » a été commanditée, au lendemain des événements du printemps dernier, par l'Ambassade en lien avec le LFJT. Il s'agit d'un travail intéressant qui a le mérite de faire le point et de présenter clairement un certain nombre d'opportunités à évaluer et de pistes susceptibles de nous permettre d'élargir notre public.

*Comme déjà indiqué lors du dernier CE, le rapport réalisé à la suite d'une enquête détaillée en direction des familles et de rencontres qui ont eu lieu avec un certain nombre de personnalités de la communauté française et de représentants des communautés cibles reprend **un certain nombre des pistes déjà contenues dans notre projet d'établissement 2010-2013 et/ou nos plans d'action**:*

- Création d'une section des tout petits,
- Classe d'intégration sas de trois mois destinée aux enfants japonais,
- Renforcement de la cohérence de l'enseignement du japonais en primaire
- Nécessité de valoriser notre dimension internationale (section bilingue franco-anglaise MMS au CM1 animée exclusivement par des « native speakers » ; section européenne de langue anglaise en collège/lycée qui vient d'être validée officiellement au titre de la session 2012 du Bac ; OIB Japonais / classes Lycée,
- Améliorer la communication en direction des anciens élèves japonais du LFJT pour attirer davantage d'élèves japonais (recensement des anciens élèves en vue de la création d'une association affiliée à l'association mondiale des anciens élèves du réseau présidée par un japonais ou franco-japonais reconnu à Tokyo)
- Amélioration en général de la communication du lycée (site internet, encarts dans des revues ciblées, mailing, élaboration d'une plaquette trilingue en français/japonais/anglais ...)

Cette étude est un document de travail qui, sans être confidentiel, n'a pas vocation à être diffusé.

A noter que l'AEFE interrogée récemment nous a indiqué qu'elle n'était pas favorable à l'ouverture de classes de maternelle TPS dans le réseau. L'inscription d'élèves de TPS ne pourrait donc être envisagée à la rentrée 2012 qu'en complément des effectifs d'une classe de PS.

Les informations statistiques officielles transmises à l'AEFE concernant l'origine de nos élèves sont les suivantes : 78% d'enfants français, 12% d'étrangers tiers et 10 % d'élèves japonais.

- 3) Est-il prévu des Journées Portes Ouvertes? Serait-il possible d'envisager des journées portes ouvertes « à la japonaise » c'est-à-dire que le lycée s'ouvre « quasi normalement » un samedi matin par exemple avec possibilité pour les parents d'assister à des cours ?

Il n'est pas dans la tradition française d'accueillir les parents en cours qui ne sont pas des événements publics. D'autres modes d'organisation peuvent être envisagés à la faveur du déménagement à Takinogawa afin de mettre en valeur tant le nouvel établissement que le travail des équipes au quotidien.

- 4) Une visite du nouveau site avant le déménagement du primaire pourrait-elle être envisagée au profit des familles (par exemple en avril quand les travaux seront presque terminés) ?

La demande sera faite mais le site sera toujours en phase de construction et l'accord du prestataire sera indispensable. De plus, durant cette période charnière pour l'emménagement sur le nouveau site, les personnels seront très sollicités et cette visite paraît de fait difficilement réalisable.

- 5) Aujourd'hui le nom du lycée traduit en Katagana ne veut rien dire. Est-il possible par souci d'une meilleure visibilité du lycée auprès de la communauté locale de repenser ce nom ?

Oui, cette question tout à fait pertinente sera pleinement prise en compte.

- 6) A quand une version du site du Lycée en japonais et tournée vers le public japonais ?

Pas prochainement. La réalisation d'une telle demande implique des moyens humains non disponibles à l'heure actuelle. Notre interprète dans l'établissement sera intégralement occupée à l'adaptation des statuts de la Fondation suite à l'emménagement à Takinogawa. Toutefois, comme l'engagement en a déjà été pris, tout message important à destination des familles sera diffusé en français et en japonais, notamment ceux relatifs aux procédures de sécurité.

Etudes surveillées

- 7) Le coin études existe-t-il toujours en garderie primaire ?

Cette question a été posée récemment par l'un des membres du bureau de l'AF-fcpe et il a été répondu :

- *que le coin étude n'a jamais existé à la garderie.*
- *qu'il est tout à fait toléré que des élèves du primaire travaillent leurs leçons*
- *qu'un des surveillants de la garderie peut lui accorder, dans la mesure du possible, du temps*
- *que cependant, la garderie n'a pas vocation à faire réviser les leçons des élèves de l'élémentaire.*

Les surveillants -qui ne sont pas des personnels enseignants- sont plutôt occupés à animer de petits jeux pour la majorité des élèves issus des bancs de la maternelle.

Comme rappelé en conseil d'école, les études dirigées proposées dans le cadre du périscolaire n'ont suscité que très peu d'intérêt.

- 8) Une réflexion est-elle en cours pour la reprise, l'intégration ou simplement la mise à disposition d'une salle concernant la bibliothèque parentale ?

Une réponse a déjà été apportée à cette question lors de la réunion de ce même Conseil le 06 octobre dernier. Une réunion a été programmée avec une des personnes en charge actuellement de cette activité, le 9 décembre prochain.

- 9) La mise en place d'études surveillées au secondaire est-elle envisageable ?

L'accompagnement personnalisé est d'ores et déjà mis en place au lycée. La réforme des terminales se poursuit. A ce jour les élèves de 2de et première bénéficient de deux heures d'AP en ½ groupe. L'AP est un moment privilégié pour travailler la méthodologie mais aussi le projet d'orientation. Au collège les études encadrées ne sont pas prévues dans la répartition horaire officielle, pas plus que les heures d'aides qui disparaissent des grilles officielles dès la 5ème mais sont maintenues au LFJT sur nos moyens propres. De nouvelles heures d'accompagnement, en demi groupe, impliquerait de nouvelles barrettes et présenteraient de nouvelles difficultés d'organisation en plus d'un coût supplémentaire, alors que nous avons déjà un H/E élevé. A ce jour les élèves sont aidés pendant leurs heures d'étude par les surveillants. La mise en place de ces études dans le cadre du périscolaire impliquerait un travail après 18h ; cela paraît difficilement applicable pour les petites classes pour lesquelles nous privilégions plutôt un retour tôt au domicile. De plus, les études dirigées ont été proposées en primaire en périscolaire sans susciter d'intérêt particulier, ni de demandes.

10) Mouvement des personnels

- Combien de professeurs / Personnels terminent leur contrat ou partent fin 2012 (et/ou en cours d'année) ?
- Prévisions pour 2012-2013 : quel est le nombre de postes locaux, de résidents, d'expatriés prévus ?

Deux enseignants quittent leurs fonctions, à Fujimi, en cours d'année scolaire, en décembre et en mars et nous assurerons naturellement la continuité pédagogique. Cela fait partie des aléas de la vie d'un établissement français de l'étranger.

Pour ce qui concerne les autres personnels, quel que soit leur statut, nous ne disposons pas, à ce jour, d'informations nouvelles depuis le dernier C.E, tant sur les intentions des agents que sur les créations de postes demandées à l'AEFE.

11) Apprentissage des langues

Un vœu signé par plus de 80 familles a été déposé au niveau de l'école primaire. Il concerne plus particulièrement l'apprentissage du japonais langue maternelle. Ce vœu traduit pour le moins des inquiétudes fortes de la part des familles. Quelles réponses vont être apportées à cette inquiétude ? Dans quel cadre les familles vont-elles pouvoir s'expliquer plus précisément pour être mieux entendues ?

Depuis plusieurs années des réflexions sont en cours tant du côté des parents que de l'école pour le développement d'une filière ou d'une section en Japonais. Cette réflexion est elle encore d'actualité ?

*Nous avons bien reçu la pétition, déposée vendredi dernier. Nous rencontrerons prochainement les **parents concernés** pour, dans un premier temps, répondre à leurs quatre questions. Nous envisagerons ensuite la tenue d'une réunion d'information à l'attention des parents de JLM.*

Il semble en effet indispensable d'entendre les familles tant les objectifs présentés semblent divergents. Le projet langue a été, est et sera toujours un projet phare de notre établissement. Nous nous devons cependant de ne pas nous disperser dans des débats passionnés et recentrer nos actions dans la cohérence d'un cursus général français d'un établissement français à l'étranger.

Une commission langues se tiendra courant décembre et comme indiqué lors du conseil d'école le 26 septembre et rappelé lors du dernier conseil d'établissement, le 6 octobre, la réflexion n'a jamais été abandonnée. Elle se poursuit avec le professeur chargé de la coordination des langues en primaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.